

Management des Risques Financiers et Assurantiels

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- Banque, assurances et immobilier - Finance
 - Banque, assurances et immobilier - Assurances
 - Banque, assurances et immobilier - Banque

Code(s) NAF : 66.11Z, 64.99Z, 64.20Z, 70.10Z, 64.30Z

Code(s) NSF : 313m, 310m, 314r

Code(s) ROME : C1106, C1108, M1201

Formacode : 32654

Date de création de la certification : 01/01/2009

Mots clés : finances, Assurance, ERM, risques

Identification

Identifiant : 3022

Version du : 17/07/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- N/A

Non formalisé :

- N/A

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le manager des Risques Financiers et Assurantiels a pour missions d'initier, de mettre en place et faire vivre la politique de management des risques au sein d'une entreprise en construisant, exploitant et faisant évoluer les outils et modèles de calcul de risque ainsi que les processus de contrôle de risque de façon à garantir l'atteinte des objectifs fixés par l'entreprise

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun.

Descriptif général des compétences constituant la certification

1. Conception et mise en place d'une veille technique, réglementaire et stratégique liées aux risques financiers et non financiers de l'entreprise

Identifier et maintenir en place une veille sur les processus de l'entreprise et de son évolution ainsi que sur les facteurs légaux et réglementaires qui l'impactent.

Rechercher les causes/origines de sinistres par des enquêtes de terrain.

Constituer et animer un réseau de partenaires et d'homologues internes et externes à l'entreprise.

Identifier des indicateurs de risques pertinents pour l'entreprise et assurer le suivi et la déclinaison opérationnelle.

Public visé par la certification

- Professionnel (salarié ou demandeur d'emploi) maîtrisant les techniques actuarielles ayant 3 années d'expérience dans la fonction

2. Conception et utilisation d'outils et de modèles d'identification des risques financiers et non financiers de l'entreprise

Identifier l'ensemble des sources de risques pouvant impacter l'activité d'une entreprise incluant le risque de change, le risque de « spread », le risque de liquidité, le risque de taux, les risques techniques, le risque opérationnel, le risque stratégique (liste non exhaustive).

Sélectionner, à l'aide de méthodes statistiques appropriées, les risques dont la réalisation peut avoir des impacts significatifs sur l'entreprise.

Réaliser des études statistiques et prospectives sur les facteurs influençant la réalisation des risques et leurs conséquences en cas de réalisation, afin de dresser une cartographie des risques d'une entreprise.

Définir et mettre en œuvre des indicateurs clé de risque et de performance afin de réaliser des tableaux de bord de présentation de ces indicateurs pour les diffuser au sein de l'entreprise.

Sélectionner et développer des méthodes mathématiques et stochastiques nécessaires à la réalisation de la modélisation des risques.

Concevoir des méthodes de validation des modèles permettant de mettre en œuvre des analyses de sensibilité (économiques, techniques et financiers).

Mettre en œuvre et contrôler des calculs liés à la détermination des fonds propres réglementaires en conformité avec la réglementation.

3. Evaluation, analyse et synthèse des risques financiers et non financiers de l'entreprise

Diagnostiquer la nature des risques et estimer le montant des pertes en cas de réalisation de ces risques à partir d'outils ou de modèle statistiques conçu par le manager et/ou son équipe.

Recenser des solutions de couverture des risques en adéquation avec le profil de risque et les objectifs stratégiques de l'entreprise.

Déployer des solutions de couverture des risques au regard d'une veille et d'une analyse préalable de ces solutions de couverture du risque proposées sur les marchés de financement des risques (réassurance, banque et marchés financiers).

4. Conception et mise en œuvre de la politique des risques de l'entreprise

Elaborer une politique de management des risques prenant en compte l'appétence et la tolérance aux risques des dirigeants et/ou des organes de gouvernance de l'organisation.

Obtenir une validation par les dirigeants et/ou les organes de gouvernance des missions et de la structure du dispositif, et de l'attribution des moyens nécessaires à leur réalisation.

Mettre en place une politique de contrôle des risques pour tous les processus identifiés de l'entreprise.

Déclencher (ou s'assurer du déclenchement de) la procédure de crise, ainsi que des procédures de continuité et de reprise d'activité, en mettant en place de tableaux de bord d'indicateur de risque et d'alerte.

5. Management d'équipe et de projets

Développer l'animation et la formation d'un réseau de « correspondants risques » et/ou d'un service dédié.

Diriger des projets opérationnels ou transversaux à partir d'outils de suivi et de reporting.

Assurer la performance (objectifs/résultats/moyens) des équipes sous sa responsabilité.

6. Communication et diffusion de la culture du risque en entreprise

Concevoir et mettre en place un processus et un réseau d'information ascendante et descendante (direction, parties prenantes de l'entreprise) en matière de sécurité et de gestion des risques (rapports, notes d'alerte).

Transmettre les informations recueillies aux organes de gouvernance en vue de la communication interne et/ou externe.

Assurer une information régulière du management de l'entreprise et veiller à ce que les communications internes et externes sont pertinentes (selon la stratégie définie par l'organisation) et mises à jour.

Développer des formations pour sensibiliser les collaborateurs aux risques et contribuer au développement d'une culture des risques au sein de l'entreprise par sa stratégie de communication.

Modalités générales

La formation d'une durée de 163 h est uniquement accessible par la formation continue, ou par la VAE.

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les personnes en poste sur les fonctions études actuarielles peuvent passer cette certification afin de se spécialiser sur le management des risques et intervenir auprès des instances décisionnelles et politiques de leurs entreprises.

Pour l'entité utilisatrice

Dans un contexte réglementaire récent (plusieurs lois depuis début 2000 – bale 1&2, solvabilité 1&2), et suite à plusieurs scandales financiers, les entreprises ont besoin de s'entourer d'une fonction d'expert en management des risques pour garantir les processus, outils et décisions prises par les instances dirigeantes.

Evaluation / certification

Pré-requis

Professionnel de la gestion quantitative et statistique des risques avec 5 années d'expérience dans la fonction.

Compétences évaluées

Compétences liées à l'activité 1 :

Comprendre les points clés de l'environnement de l'entreprise (opportunités, menaces, forces, faiblesses) afin d'évaluer leurs impacts en termes de risque pour l'entreprise.

Centre(s) de passage/certification

- Institut du Risk Management – IRM -
- Institut des actuaires

Concevoir un système d'informations stratégiques interne et externe à partir de la conception de tableaux de bord adapté au contexte de l'entreprise.

Concevoir et mettre en place une stratégie de veille concurrentielle prenant en compte divers indicateurs (données, réseau de veille ou d'alerte).

Créer et animer une équipe de veilleurs, et définir une stratégie d'animation et des procédures de remontée des informations nécessaires au pilotage de la fonction gestion des risques.

Compétences liées à l'activité 2 :

Comprendre différentes sources de risques financiers, industriels, sociaux, réglementaires de l'entreprise afin de concevoir des processus opérationnel d'identification des risques, conforme à la réglementation.

Sélectionner et utiliser des outils d'analyse statistiques permettant d'analyser et de hiérarchiser ces risques.

Identifier et/ou choisir les modèles de calcul pertinents en fonction du risque étudié dans le but de les construire.

Compétences liées à l'activité 3 :

Consolider et effectuer une synthèse des risques majeurs de l'organisation à partir des études réalisées au préalable afin d'établir le diagnostic des risques de l'entreprise.

Rechercher et imaginer des solutions de financement des risques disponibles et adaptées à l'organisation à partir d'une étude exhaustive des modes de financement disponibles (capitaux propre, dette bancaire et non bancaire, financement hybride, réassurance, etc.).

Mettre en œuvre les calculs visant à valider la performance des solutions de financement des risques.

Compétences liées à l'activité 4 :

Définir des outils utiles à l'appréciation du risque (échelles, guide d'entretiens, registre et univers des risques, langage commun...).

Formuler des orientations stratégiques à travers divers indicateurs : objectifs, axes, création de valeur... et évaluer les conséquences financières de ces celles-ci.

Choisir et formuler des politiques d'amélioration à long terme d'une situation prudentielle afin de concevoir et formaliser un plan d'action chiffré de ces politiques.

Elaborer une politique de management des risques prenant en compte l'appétence et la tolérance aux risques des dirigeants et/ou des organes de gouvernance de l'organisation.

Compétences liées à l'activité 5 :

Animer et motiver une équipe de professionnels (en mettant en œuvre, à travers diverses réunions d'information ou de décision, le plan de travail de chacun, un suivi des actions, des bilans et contrôle de l'activité et des résultats).

Former des correspondants à la méthodologie, à leur rôle et au mode de fonctionnement du management des risques.

Evaluer la progression des membres de l'équipe au regard des objectifs professionnels.

Compétences liées à l'activité 6 :

Concevoir et animer des ateliers d'identification, d'analyse et d'évaluation (hiérarchisation) des risques.

Concevoir des outils de communications et de reporting (supports d'information et ou d'alerte).
Présenter aux différentes parties prenantes internes et externes les résultats de ses actions.
Concevoir, formaliser une approche pédagogique en définissant ses objectifs, formats, moyens...
Convaincre ses interlocuteurs (actionnaires, management, tiers), du bien fondé de ses choix.
Animer des groupes de travail ou de formation continue qui répondent aux objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification partielle peut advenir dans le cas d'une VAE. Dans ce cas, la poursuite du parcours se fait sur proposition du jury et le candidat doit apporter la preuve de l'acquisition des compétences manquante par unité de certification correspondant aux 6 activités.

Durée de validité des composantes acquises :

a vie

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Selon les exigences du jury, notamment au vue de l'évolution réglementaire du champ de la certification.

Matérialisation officielle de la certification :

voir parchemin en PJ

Plus d'informations

Statistiques

20 candidats par an depuis 2009.

Autres sources d'information

<http://www.institutdesactuels.com/gene/main.php?base=939>